

## Comité directeur de la Flotte du 18 décembre 2020

### Décision 18-1.

Le Président du Conseil Scientifique de la Flotte a présenté les conclusions du Conseil du 22 octobre 2020 concernant la sélection **des indicateurs d'activité de la Flotte**. Les indicateurs tels que proposés par la TGIR et hiérarchisés par le Conseil Scientifique sont acceptés par le comité directeur de la flotte qui souligne la qualité du travail effectué. Ces indicateurs devront être déployés en 2021. Un résumé exécutif sera fait et largement diffusé, vis-à-vis du ministère et des autres TGIR, mais également vers les utilisateurs de la TGIR.

### Décision 18-2.

Concernant **le calendrier de la flotte et le budget de la TGIR pour 2021**. Le comité directeur de la Flotte accepte le calendrier 2021-09. Il a pris connaissance du budget 2021 et n'a pas fait de remarque particulière.

### Décision 18-3.

Un projet de réponse au **courrier du président de la CNFC du 25 novembre 2020** au sujet des campagnes côtières sera préparé et circulera par mail pour validation au sein du comité directeur, au nom duquel il sera diffusé.

### Décision 18-4.

Concernant les **relations de la communauté scientifique avec la Société Ponant**. Il est rappelé que le comité directeur de la Flotte a précédemment décidé de ne pas engager l'Ifremer, à travers la TGIR Flotte, dans un partenariat structurant avec la société Ponant visant à coordonner l'accès aux navires de cette société au profit des équipes scientifiques françaises. Cet accès devra se faire via la mise en place des conventions particulières entre Ponant et les organismes concernés. La direction de la Flotte n'a donc pas de rôle à jouer dans la mise en place de ces partenariats mais, au titre des contacts historiques qu'elle a avec la société Ponant, elle est chargée de proposer une rencontre entre Ponant et les directions scientifiques de l'Ifremer, de l'INSU, de l'INSEE, l'Université Aix-Marseille et le Réseau des universités marines pour une bonne information mutuelle, et permettre d'amorcer ces partenariats.

#### Décision 18-5.

Les nominations suivantes sont validées par le comité directeur.

- Pour le **Conseil Scientifique** : Madame Cécile Guieu (Laboratoire d'Océanographie de Villefrance) et Monsieur Daniel Toal (Université de Limerick, Irlande),
- Pour la **CNFH, en tant que titulaire** : Madame Louise Wattremez (Université de Lille) et Madame Hélène Planquette (Université de Bretagne Occidentale).
- Pour la **CNFH, en tant que suppléante** : Madame Nathalie Feuillet (Institut de Physique du Globe de Paris).
- Pour le **Comité local d'Evaluation de Roscoff** : Madame Ann Andersen (Sorbonne Université)

#### Décision 18.6

**Information des membres du comité directeur en cas d'évènement majeur.** Il est convenu que la direction de la Flotte fera remonter par mail une alerte aux directions d'organismes dont les équipes scientifiques sont à bord, en cas d'accident ou d'impact significatif sur une campagne. Libre ensuite à la direction d'organisme concernée de revenir vers DFO/D pour plus d'information si elle le juge nécessaire.

En séance, les membres du comité directeur ont pris connaissance des résultats de **l'appel à projets Equipex du PIA3**. Le projet Deepsea'novation est classé A. Le comité directeur s'en réjouit et transmet ses félicitations aux porteurs de cette proposition.

Le prochain comité directeur est prévu le 1<sup>er</sup> avril 2021, en présentiel à Brest, de 10h à 16h.